

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 19 juin 2024

À : Tous les maires de la
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le dixième jour de juillet deux mille vingt-quatre (10/07/2024) à compter de neuf heures (9 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

NG

-
1. Ouverture de la séance;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Présentation et adoption des états financiers 2023 de la MRC de Mékinac;
 4. Présentation et adoption des états financiers 2023 des Territoires non organisés;
 5. Adoption du Règlement de contrôle intérimaire no 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac
 6. Questions de l'assemblée;
 7. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,
Greffière-trésorière